

L'ÉTOILE DU NORD

Imprimée et publiée par
ALBERT GERVAIS.
ABONNEMENT
UN AN, PAYÉ D'AVANCE 50 CTS.
A LA FIN DE L'ANNÉE 75 CTS.

La rédaction du journal n'est pas responsable des
idées et des opinions émises par ses correspondants.
En faisant changer votre adresse, ne pas oublier
d'indiquer le nom de l'endroit d'où vous partez. Ce
point est très important.

L'ÉTOILE DU NORD

(—)
JOLLETTE, JEUDI, 25 JUIN 1896

L'hon. M. LAURIER
VICTORIEUX

Les conservateurs défaits dans
les trois quarts des comtés
de la Province de
Québec

Les trois Ministres français
battus

Le Gouvernement en minorité
de 29 dans la Chambre des
Communes

DEBANDADE GÉNÉRALE

Rapport connu à la dernière
heure.

Les élections de mardi ont eu
pour résultat de donner une majorité
certaine à l'honorable Wilfrid
Laurier et au parti libéral. Nous
publions ci-après les rapports détaillés
de tous les comtés du pays, en les
faisant précéder d'un sommaire
pour toutes les provinces.

SOMMAIRE DE TOUTES LES

PROVINCES

	Cons.	Lib.	Pat.	Ind.
Ontario.....	42	43	3	3
Québec.....	16	49	1	1
N.-Broussard.....	9	11	1	1
N.-Broussard.....	9	11	1	1
I. P. E.....	3	2	1	1
Manitoba.....	5	1	1	1
T. N. O.....	1	2	1	1
C. A.....	2	4	1	1
	87	116	4	6

La majorité libérale sur tous les
partis réunis est de 29.

Les libéraux unis avec les pa-
trons et les indépendants donnent
38 de majorité sur les conserva-
teurs.

Résultat des différentes provin-

ces :

Joliette.—Chs. Bazinet, lib., élu
par 316 voix de majorité.

Chicoutimi Saguenay.—Savard,
libéral, probablement élu par une
bonne majorité, malgré que les rap-
ports soient encore fort incomplets.

Montmorency.—Cassrain, con-
servateur, 31 de majorité.

Pontiac.—Pouppore, conservateur,
300 voix de majorité, d'après les
dernières nouvelles parvenues.

Deux-Montagnes.—Ethier, libé-
ral, élu.

Terrebonne.—Chauvin, conser-
vateur, probablement élu par environ
80 de majorité.

Mégantic.—Turotte, libéral, en-
viron 500 voix.

Kamouraska.—Carroll, libéral, 2
voix de majorité.

Montcalm.—Dugas, cons., élu
par 265 voix.

Huntingdon.—Scriven, libéral,
par 800.

Brome, M. Fisher, libéral, élu
par 275 voix de majorité.

Shefford, M. Parmelee, libéral,
475 de majorité.

Beauharnois.—M. Bergeron, conser-
vateur, 13 voix de majorité.

Québec-Centre.—M. Langelier,
libéral, 307 de majorité.

Gaspé.—Lamieus, lib., élu.

Richmond et Wolfe.—Stenson,
lib., élu par 207 voix.

Laval.—Fortin, lib., élu.

Labelle.—Bourassa, lib., élu par
400 voix.

Nicolet.—Boisvert, conservateur
élu par 180 voix.

Argenteuil.—Christie, lib., élu.

Drummond Arthabaska.—Laver-
gne, libéral, 500 de majorité.

Bonaventure.—Fauvel, lib., ma-
jorité 307.

Maisonneuve.—Préfontaine, libé-
ral; majorité 1,300.

Montmagny.—Choquette, libéral,
200 de majorité.

Québec Comté.—Fitzpatrick, lib.;
plus de 200 voix de majorité.

Stanstead.—Moore, conserva-
teur, majorité 496.

Portneuf.—Joly, libéral, 138 de
majorité.

Lévis, Québec.—Guay, lib., 280
de maj.

St-Jean, ville et comté, N. B.,
—Ellis et Tucker, lib., élus. Ma-
jorité 600 chacun.

Trois-Rivières et St-Maurice.—
Sir A. P. Caron élu. Plus de 300
voix de majorité.

Sherbrooke.—Ives, conservateur,
environ 242 de majorité.

Vaudreuil.—Harwood, libéral,
300 de majorité.

Jacques-Cartier.—Monk, élu par
250 voix environ.

Rouville.—Brodeur, libéral à
949 voix de majorité.

Laprairie et Napierville.—Monet-
te, lib., au-dessus de deux cents

voix de majorité.

Beauce.—Godbout, libéral, 155
voix de majorité.

Chambly-Verchères.—Geoffrion,
lib., élu par plus de 400.

Lotbinière.—Rinfret, libéral, par
400 voix de majorité.

Champlain, Qué., Marcotte, conser-
vateur, élu.

Québec-Est.—Laurier, 2,250 de
majorité.

Québec-Ouest.—Dobell, indépen-
dant, est élu. La majorité manque.

Rimouski.—Fiset, libéral, 105 de
majorité.

L'Islet.—Dionne, cons., environ
200 de maj.; trois rapports incon-
nus.

Richelieu.—Bruneau, lib., majorité
134.

St-Jean, Qué.—Béchar, libéral,
est élu par 300 voix.

Missisquoi.—Meigs, lib., élu par
47 de maj.

Témiscouata.—Pouliot, libéral, élu
avec une grande majorité.

Charlevoix.—M. Angers, libéral,
50 voix de majorité.

Yamaska.—Dr Mignault, lib.,
majorité 43 voix.

Compton.—M. Pope, cons., 500
voix de majorité.

Soulanges.—M. Bourbonnais, lib.,
200 voix de maj.

Hochelaga.—M. Madore, libéral,
600 voix de maj.

Châteauguay.—M. Brown, libéral,
540 de majorité.

L'Assomption.—Gauthier, libéral,
élu par 120 voix.

MONTREAL

St Jacques.—Odilon Desmarais,
avocat, libéral, élu par 1,369 voix
de majorité.

St-Laurent.—E. Goff Penny, élu
par 717.

Ste-Marie.—Dupré, libéral, élu
par 800 voix.

Ste-Anne.—Quinn, cons., élu par
185.

St-Antoine.—Roddick, cons., élu
par 167.

Renfrew Sud.—Ferguson, conser-
vateur, 316 de majorité.

Saskatchewan.—Laurier, libéral,
103 de majorité. Plusieurs polls à
venir.

Lanark Sud.—Haggart, conser-
vateur, 298 de majorité.

Pictou.—Tupper et Bell, conser-
vateurs élus.

Antigonish.—McIsaac, libéral,
élu.

Cap-Breton.—McDougall, conser-
vateur, élu.

Hants.—Haley, libéral, élu.

Northumberland-Ouest, Ont.—
Guillet, conservateur, 95 voix de
majorité, un poll à venir.

Victoria Sud.—McHugh, libéral,
petite majorité.

Richmond, N. E.—Flynn, libéral,
4 de maj.

York Nord.—Mulock, libéral, 317
de majorité. Un poll à venir.

Durham-Est.—Craig, conserva-
teur, 159 de majorité.

Northumberland-Est.—Cochrane,
conservateur, 200 voix de majorité.

Comté du Prince Edouard, Ont.—
Pattit, patron, 199 de majorité.

Toronto-Ouest.—Clarke et Osler,
conservateurs, élus.

York-Est, Ont.—M. MacLean,
conservateur, élu par 105 de maj.

Guyssboro, N. E.—M. Fraser, lib.,
133 de majorité.

Lunenburg, N. E.—M. Kaulback,
conservateur, 325 de majorité.

Toronto-Ouest.—5 subdivisions
donnent le résultat suivants :

Clark, 213; Osler, 212; Hunter,
177; Preston, 247.

Simcoe-Nord.—Dalton, McCar-
thy, indépendant, 400 de majorité.

Wellington-Centre.—Sempie, li-
béral, élu.

Middlesex-Est.—Gilmour, cons.,
élu par 300.

Carleton, N. B.—Hale, cons., 387
de majorité.

Middlesex-Nord.—Hutchins,
cons., par 120 voix de majorité.

Dundas.—Brodeur, cons., élu par
onze voix.

Perth Sud.—Erb, lib., 238 voix.

Peterboro-Est.—Lang, lib., élu
par 410 voix.

Russell.—Edwards, lib., élu par
600 voix.

Hastings-Ouest.—Corby, cons.,
élu par 247 voix.

Wenworth-Nord.—Somerville,
lib., élu par 490 voix de majorité.

Wenworth-Sud.—Bain, lib., élu
par 189 voix.

Wright.—Devlin, lib., élu par
225 voix.

Brandon, Man.—McCarthy,
McCarthy, élu par 145 voix.

Assiniboia-Est, T. N. O.—Dou-
glass, lib., élu par 300 voix.

Halifax.—M. Borden, conserva-
teur, 3,373; M. Kenny, conserva-
teur, 3,016; M. Russell, lib., 2,957;
M. Keefe, lib., 2,780.

Charlotte comté, N. B.—Ganone,
cons., élu par 500 voix de majorité.

Kings, N. B.—Domville, libéral,
est élu par 501 voix.

Victoria, N. E.—Bethune, cons.,
environ 100 de majorité.

Peterboro-Ouest.—Kendys, cons.,
majorité 416; plusieurs rapports
inconnus.

Oxford-Sud.—Cartwright, libéral,
maj. 489.

Prince-Ouest, I. P. E.—Hackett,
indépendant, élu.

Queens-Est, I. P. E.—Martin,
cons., élu.

Queens-Ouest, I. P. E.—Davies,
lib., élu par 350 de majorité.

Kent, N. B.—McInerney, cons.,
élu par 367 voix.

Winnipeg.—Macdonald, cons.,
élu par 132 voix.

Prince-Est, I. P. E.—John Keo,
lib., élu.

Kings, I. P. E.—McDonald, cons.,
élu.

Queens et Sunbury, N. B.—King,
lib., élu par 100 voix.

Grey-Nord.—Clarke, lib., élu par
58 voix.

Leeds-Sud.—Taylor, cons., élu
par 228 voix de majorité.

Middlesex-Sud.—McGuigan, lib.,
élu par 300 voix.

Grey-Est.—Sproule, cons., élu par
659 voix.

Victoria, C. B.—Prior et Earl,
cons., élus.

Middlesex-Ouest.—Calvert, lib.,
majorité du moment 248, suscepti-
ble de changer.

PEEL.—Featherston, lib., majori-
té 350 voix.

Huron-Est.—MacDonald, libéral,
majorité de 139 vo ix. Il reste le
résultat de deux polls à venir.

Lisgar, Man.—Richardson, libéral
200 de majorité.

Albertra, T. N. O.—Oliver, libé-
ral, 200 de majorité, avec cinquante-
deux polls à venir.

Lanark-Nord.—Rosamond, conser-
vateur, 200 de majorité.

Victoria-Nord.—Hughes, conser-
vateur, 150 de majorité.

Addington.—Bell, conservateur,
327 de majorité.

Marquette, Man.—Ashdown, lib.,
probablement élu.

Selkirk, Man.—Armstrong, conser-
vateur, élu.

Brant Sud.—Hendry, conserva-
teur, 200 de majorité.

Lambton-Est.—Fraser, libéral, élu
par une petite majorité.

Digby.—Copp, libéral, 339 de
majorité.

Waterloo Sud.—Livingston, lib.,
élu par 400 voix.

Ontario Sud.—Barnetts, lib., élu
par 215 voix.

Provencher.—Larivière, conser-
vateur, 220 voix.

Huron-Ouest.—Cameron, libéral,
élu par 200 voix de majorité.

Cornwall et Starmont. Bergin,
conservateur, élu par 200 voix.

Lincoln et Niagara. Gilson, lib.,
élu par 200 voix.

Cardwell. Stubbs, ind., 303
voix.

Leeds et Grenville Nord. Frost,
lib., élu par 11 voix.

Nipissig.—Klok, conservateur,
élu par 900 voix.

Lambton-Ouest.—Lister, libéral
à 1000 voix de majorité.

Essex-Nord.—McGregor, libéral,
élu par 300 voix de majorité.

Kent.—Campbell, libéral, est
élu par 300 voix. Restent 5 polls à
connaître.

Hastings-Nord.—Carscallen, conser-
vateur à 800 voix de majorité.

Norfolk-Sud.—Lisdale, conser-
vateur, avec la moitié des résultats
connus, à 322 voix de majorité.

Bruce-Ouest.—Solrud, patron,
élu par 471 voix de majorité. Res-
tent 11 bureaux à connaître.

Elgin-Ouest.—Casey, libéral, a
été élu avec 511 voix de majorité,
4 rapports à venir.

Prescott.—Proulx, libéral, élu
par 280 voix.

Elgin-Est.—Ingram, conserva-
teur, est élu par 132 voix. Deux
rapports à venir.

Hastings-Est.—Hudley, libéral,
est élu avec une majorité probable
d'une centaine de voix.

Ontario-Ouest.—Fégar, libéral, a
été élu par 384 voix.

Halton.—Henderson, conserva-
teur, est élu par 120 voix. Plusieurs
rapports manquent.

Bellechasse.—Talbot, libéral, élu
par 300 voix.

Perth Nord.—McLaren, conser-
vateur, élu par une faible majorité.

Gloucester.—Blanchard conser-
vateur élu.

Durham-Ouest.—Beith, libéral
élu par 54 voix de majorité. Man-
que un poll.

York-Ouest.—Wallace, indépen-
dant, élu par une majorité écrasante.

Colchester, N. E.—Dimock, cons.,
61 de majorité. Il y a encore plu-
sieurs rapports inconnus.

Kingston.—Britton, lib., majori-
té 185.

Welland, Ont.—McCleary, cons.,
probablement élu.

London, Beatty, conservateur,
49 de majorité.

Cumberland, N. E. Logan, libé-
ral, 17 de majorité.

Ottawa. Hutcheson, lib., 2,948
voix; Belcourt, lib., 2,727; Robin-
son, conservateur, 2,525; Champa-
gne, cons., 2,439; McVeity, indép.,
1,886.

Hamilton, Ont. Wood et Mac-
Pherson, lib., élu par

Queen's et Shelburne, N. E.
Forbes, lib., 200 voix de majori-
té.

Victoria comté, N. B. Costigan,
conservateur, élu; bonne majorité.

Brockville. Wood, conservateur,
élu par 250 voix.

Norfolk Nord. Charlton, libéral,
élu par 300 voix de majorité.

Simcoe-Est. Bennett, conserva-
teur, élu par 300 voix.

Muskoka. Pratt, libéral, dans 20
divisions à 16 voix de majorité.

Bruce-Est. Cargill, cons., élu
par 203 voix de maj.

Lennox. Wilson, cons. libéral,
élu.

Wellington-Sud. Kloeffer, conser-
vateur élu par 240 voix de ma-
jorité.

Oxford-Nord. Sutherland, lib.,
600 voix de majorité.

Haldimand. Dr Montague, conser-
vateur, élu.

Renfrew-Nord. Mockie, libéral,
100 voix.

Waterloo-Nord.—Seagram, cons.,
maj., 300 avec trois rapports à rece-
voir.

Glengarry.—McLennan, cons.,
550.

Cap Breton, N. E.—Sir Charles
Tupper, cons., élu.

York, N. B. Foster, cons., élu
par 400 voix.

Restigouche, N. B. McAlister,
cons., élu par 31 voix.

Toronto Est. Robertson, indép.,
420 voix de maj.

Toronto, Centre. Lount, libéral,
élu.

Yarmouth, N. S. Flint, libéral,
élu par 600 voix.

Westmoreland, N. B. Robinson,
libéral, élu.

Queen's Ouest, G. P. E. Davies,
libéral, élu.

Kings, N. E. Borden, lib., élu.

Albert, N. B. Lewis, indép. 190
de majorité.

Northumberland, N. B. Robin-
son, cons., environ 200 voix de
majorité.

Grenville, Ont.—Reid, cons., 93
de maj. Un rapport inconnu.

Un nouveau bail de vie

Comment un homme du comté de Cumberland, N. E. l'obtint.

Après avoir souffert de dyspepsie aigue et des maladies qu'elle occasionne il eut une attaque de grippe. Obligé d'abandonner les affaires, il avait perdu tout espoir quand le secours arriva.

Du "Sentinel" d'Amherst, N. E., M. Chas. Tucker qui demeure à environ deux milles de Lockport, est un des hommes les mieux connus de cette section. C'est un embaumeur de henné et un marchand de farine et de sel, de plus il a une belle ferme.

Depuis trois ans M. Tucker a été presque constamment un invalide, il a été victime des maladies compliquées qui suivent une forte attaque de grippe. Il a recouvré la santé dernièrement et ayant appris qu'il attribue tout le mérite de sa guérison aux Pilules Roses du Dr Williams, dont on a tant parlé dans les journaux, un reporter est allé l'interviewer : M. Tucker lui a fait le récit de sa maladie et de sa guérison et lui a permis de la publier. M. Tucker dit : "Il y a environ quatre ans j'eus une forte attaque de



grippe qui me laissa dans une terrible condition. Avant cette attaque j'avais souffert de dyspepsie pendant plusieurs années, mais après cette attaque de grippe la dyspepsie prit une forme plus aigue, le foie commença à mal fonctionner et j'avais de violentes palpitations du cœur et d'autres complications qui déconcertèrent quatre médecins que j'avais fait venir dans l'espoir de recouvrer la santé.

La partie de la jambe, du genou au pied, était aussi froide que de la glace ; mes intestins enflaient et j'en aurais de grandes souffrances. Malgré le soin que me prodiguaient les médecins, mon cas s'aggravait continuellement et je devins si mal que je fus forcé d'abandonner les affaires. Je pouvais à peine prendre quelque nourriture, je dormais très peu, la nuit, et je perdais bientôt tout espoir de guérison. Mon père me conseilla plusieurs fois, d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams, mais j'étais si découragé que je n'avais pas de confiance aux remèdes. Cependant, plutôt pour lui faire plaisir que dans l'espoir d'être guéri, je commençai à prendre des Pilules Roses. Les premiers effets bienfaisants que j'éprouvai ont été que la chaleur naturelle commença à circuler dans mes membres, mes intestins désenflèrent, et l'usage continu des Pilules Roses me fit recouvrer mon appétit. Je dors bien la nuit, et mon cœur bat également. Je continuai à faire usage des Pilules Roses jusqu'à ce que j'en eusse pris quinze boîtes en tout, et je n'ai jamais été mieux portant que je le suis aujourd'hui. Je fis un travail tout à fait dur, l'automne dernier, et je résistai avec une force et une énergie qui me surprisent. Je considère les Pilules Roses du Dr Williams, non seulement un remède merveilleux, mais aussi, en tenant compte de ce que les autres remèdes m'avaient coûté, c'est le remède le moins dispendieux du monde, et je recommande fortement les Pilules Roses à toutes les personnes qui ont besoin de remède.

Les Pilules Roses du Dr Williams agissent directement sur le sang et les nerfs en le reconstituant et en chassant la maladie du système. Il n'y a pas de maladie due à ces causes que les Pilules Roses ne puissent guérir, et dans des centaines de cas elles ont fait recouvrer la santé quand les autres remèdes avaient fait défaut. Demandez les Pilules Roses du Dr Williams et n'en prenez pas d'autres.

Les véritables sont toujours en boîtes sur l'enveloppe desquelles se trouve la marque de commerce au long "Pilules Roses du Dr Williams pour personnes pâles." En vente chez tous les marchands, ou envoyées franco par la poste sur réception de 50 cents la boîte, ou six boîtes pour \$2.50, en s'adressant à la Dr Williams, Medicine, C., Brockville, Ont.

MONTMORENCY

ELECTION PROVINCIALE

Pendant que l'honorable Thomas Chase Casgrain, était élu député fédéral à Montmorency, M. J. B. H. Bouffard était lui aussi élu pour le même comté à la législature provinciale.

—Un joli souvenir. — M. Albert Gervais a actuellement en mains, plusieurs copies d'une magnifique photographie de l'intérieur de la nouvelle église de Joliette. Cette photographie a 11 x 14 pouces, est bien nette, bien exacte, parfaitement réussie. Prix : au magasin 25 cts., par la maille on Canada et aux Etats-Unis, 35 cts.

ECHOS DE JOLIETTE.

—M. Olivier Bélanger, de Cohoes, N.-Y., était de passage à Joliette, samedi dernier.

—A la dernière séance des membres de la Cour St-Barthélemy No 249 de l'Ordre des Forestiers Catholiques, MM. Jos. Clermont, Jos. Cloutier et Jos. Chartier, ont été admis au nombre des membres de cette association.

—Nous avons remarqué pendant la journée de la votation, mardi dernier, un grand nombre d'électeurs de notre comté, résidant aux Etats-Unis et à Montréal, qui sont venus enregistrer leur vote pour leurs candidats respectifs.

—Un porte monnaie contenant un certain montant d'argent, a été perdu samedi dernier, depuis la résidence de M. Edouard Paré, de St-Ambroise de Kildare, à venir à Joliette. Une récompense est offerte à la personne qui remettra à son propriétaire M. Edouard Paré, l'objet perdu.

—Avis aux cultivateurs qui ont du tabac à vendre. — M. J. U. Gervais, commerçant de tabac de Joliette, a l'honneur d'informer les cultivateurs, qu'il continue comme par le passé d'acheter le tabac canadien en feuille, au plus haut prix du marché. Venez le voir.

—Il y aura de grandes courses au trot à St-Liguori, mardi le 7 juillet prochain, sur le rond de M. Siméon Grenier. Les courses commenceront à 1 h 15 P. M. et le prix d'admission sera de 15 cts.

—Les libéraux du comté de Joliette sont allés reconduire en triomphe M. Chs. Bazinet, le nouvel élu du comté de Joliette, à sa résidence à St-Jean de Matha, hier après midi.

—Le Prof. Mullen, le grand Herboriste de l'Amérique du Nord, est de passage à Joliette, pour quelques jours et se propose de traiter efficacement ceux qui souffrent de rhumatisme, d'hydropisie, de dyspepsie et d'hémorroïdes. Son fameux onguent pour la gale, les dartres et d'autres maladies de la peau, ainsi que ses poudres pour les vers intestinaux de toutes sortes sont à la disposition des malades et en dépôt à son bureau, chez M. R. Bouchard, rue St-Pierre.

DECES

A St-Thomas, le 25 juin, Ernest Auger, enfant de M. Israël Auger, à l'âge de 8 ans.

OBITUAIRE

La ville de Joliette vient de perdre l'une des figures les plus justement respectées dans la personne de Dame Marie-Louise Alphonsine Lafleur, épouse de Adolphe Magnan, Ecr. N. P., décédée à Montréal le 22 courant à l'âge de 52 ans.

Depuis plusieurs jours déjà la famille éplorée s'attendait à ce triste événement, mais la nouvelle n'en fut pas moins terrible et la perte non moins irréparable. Tous les citoyens de cette ville qui ont eu l'avantage de connaître dans l'intimité la défunte que nous pleurons, connaissent les vertus qu'elle possédait et l'ardent amour des pauvres qu'elle a toujours eu. Elle fut un véritable exemple de charité ; douée d'une piété exemplaire, elle édifia sa famille et notre société par ses actions généreuses dictées par son bon cœur.

Les funérailles de Madame Magnan ont eu lieu ce matin, à l'église paroissiale, accompagnées de la plus grande pompe et de la solennité la plus imposante.

Le deuil était conduit par MM. R. et A. Magnan, les deux fils de la défunte Dr Auger, son gendre, A. Lafleur, l'hon. Juge de Lorimier, J. Chs. de Lorimier, M. V., P. P. Martin, Joseph Turcotte et Arthur Turcotte. Le service fut chanté par le Révd P. Beaudry, curé, assisté des Révds MM. Lafortune et Thérien, vicaires, comme diacre et sous diacre.

Les porteurs du corps étaient MM. J. Bte. Arbour, P. Bonin, R. Lafrenière et Elie Brunelle. Les porteurs des coins du poêle étaient MM. Chs. Leblanc, J. L. B. Desrochers, Dr Rivard, R. M. Leprohon, F. O. Dugas et A. Cabana.

L'église était magnifiquement décorée ; le chœur de chant rendit avec grand succès la messe des morts harmonisée et les autels latéraux étaient occupés par des prêtres amis de la famille en deuil, qui célébraient le Saint Sacrifice en même temps que l'officiant.

Après le service, le corps de celle que nous pleurons fut conduit au cimetière, où un concours nombreux de parents et d'amis l'y accompagna et où elle repose du sommeil des justes.

Nous présentons aux membres de la famille nos plus vives sympathies.

R. I. P.

On annonce la mort de Sir Léonard Tillay, décédé à St-Jean, N. B., le 25 juin, après une semaine de maladie.

Comment frire avec la Cottolene

Faites frire toutes choses depuis les pommes de terre jusqu'aux beignets, dans la COTTOLENE. Mettez la COTTOLENE dans la poêle froide. Faites-la chauffer jusqu'à ce qu'elle brunisse délicatement un morceau de pain dans une demi-minute. Mettez-y alors la chose à frire. Vous avez tout à gagner à essayer la COTTOLENE de cette façon. Vous verrez comme elle vous fait des aliments délicieux et sains.

Achetez la véritable. Vendue partout en sauts de 1, 5 et 5 livres avec la Marque de Fabrique "COTTOLENE" et une tige de laurier dans une couronne de fleurs de cotonnier sur chacun.

THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Wellington and Ann Sts., MONTREAL.

Aux porteurs de polices d'Assurance.

LETTRE DE REMERCIEMENT

Walter J. Joseph, Ecr., gérant général de la Union Mutual Life Insurance Company, de Portland, Maine, 162 rue St-Jacques, Montréal, P. Q.

CHER MONSIEUR,

Je désire vous exprimer mes remerciements les plus chaleureux et ma sincère appréciation de la promptitude avec laquelle la Union Mutual Life Insurance Company, de Portland, Maine, a réglé la réclamation pour la somme de \$4,182.55, sous la police No 87,666, émise sur la vie de feu mon mari, Angus M. Thom, pour \$5,000.

Cette police entra en vigueur le 15 novembre 1887, et les primes ne furent payées que pendant une période de QUATRE ANNEES SEULEMENT, alors que mon mari, pour des raisons que j'ignore, cessa de payer ses primes à partir du 15 février 1892. Après sa mort, si prématurée, je fus surprise et reconnaissante en apprenant que cette assurance était encore en vigueur SOUS LES DISPOSITIONS DE LA LOI DE NON CONFISCATION DU MAINE, car il n'avait payé aucune prime depuis quatre ans, lors de son décès. Je suis donc très reconnaissante et ne puis qu'ajouter mon témoignage aux autres si nombreux de personnes qui ont bénéficié de LA LOI DE NON CONFISCATION DU MAINE qui régit vos polices.

En terminant, je désire vous remercier personnellement de la courtoisie et de la bonté dont vous avez fait preuve en réglant cette réclamation, et je puis vous assurer que ce sera toujours avec le plus grand plaisir que je recommanderai la UNION MUTUAL LIFE INSURANCE CO., chaque fois que l'occasion s'en présentera.

Veuillez me croire,

Cher Monsieur,

Bien sincèrement à vous,

EMMA CASLER,

Vve de Angus M. Thom.

Nous assurons les femmes au même taux que les hommes.

Pour plus amples informations s'adresser à

15 août 1 a.

L. B. FONTAINE,

BUREAU : RUE DELAUNAY, JOLIETTE, P. Q.

TÉLÉPHONE 90.

ROYAL BLACKLEAD

LE POLI "ROYAL BLACKLEAD" CONSERVE SON LUSTRE MÊME SUR UN POÊLE CHAUFFÉ ROUGE.

30 ans d'usage ont démontré que le "Royal" est le poli le plus économique sur le marché.

TELLIER, ROTHWELL & CIE
Seuls Fabricants, MONTREAL.

BICYCLES

Kenwood, Rambler, Crescent, Crawford et Spécial. Neufs et de seconde main. Nous vendons partout. Demandez nos prix et vous épargneriez votre argent. Réparations et entretien.

CATALOGUE FRANCO.

T. W. BOYD & SON
1683, rue Notre-Dame, Montréal

Guérit la Débilité. Rend le Sommeil.

VIN DE QUININE DE CAMPBELL.

Fait revenir la Santé. Les Médecins le recommandent.

K. CAMPBELL & CIE, Montréal.

SI VOUS TOUSSEZ PRENEZ LE

BAUME RHUMAL

Le célèbre spécifique français pour la guérison des Rhumes, Consommation, Bronchite, Croup, Coqueluche, etc.

25c. la bouteille. En vente dans toutes les pharmacies et épiceries.

CANADA, Province de Québec, District de Joliette, Cour Supérieure, No 2761. Dame Malvina Latour, de la ville et du district de Joliette, épouse contractuellement séparée gérant aux biens de Joseph Beupré, Ecuyer, avocat du même lieu et le dit Joseph Beupré, pour autoriser sa dite épouse, aux fins des présentes, Demandeurs, contre Chrysostome Robitaille, ci-devant cultivateur et menuisier, de la paroisse de St-Thomas, le dit district et actuellement absent de la Province de Québec, Défendeur. Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

Ville de Joliette le 25 juin 1896.

DESROCHERS & DUCHARME,

P. C. S.

—Avez-vous besoin de vaisselle en faïence imitation ou en pierre. Allez tout droit au magasin de A. Gervais, Joliette. En bon canadien, il vendra ses articles de commerce à très bon marché. L'argent étant rare, il est en état de vous offrir des chances extraordinaires. Vives et laissez vivre.

Abonnez-vous à L'ÉTOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.

L'EAU de FLORIDE

MURRAY & LANMAN

Le plus Doux, le plus Délicieux, le plus Rafraichissant et le plus Persistant de tous les Parfums pour le Mouchoir, la Toilette et le Bain.

CHEZ TOUS LES PHARMACIENS, DROGUISTES, PARFUMEURS ET NÉGOCIANTS.

COLONNE DU "BON MARCHÉ"

BLOUSES ! BLOUSES !



Pour trouver le plus beau choix de Blouses et Matinées toute faites il faut rendre visite au "BON MARCHÉ".



TURN POINT COLLAR.
ROLL POINT COLLAR.
TURN DOWN COLLAR.

Nous avons aussi un magnifique assortiment d'indiennes, châlies, crêpons, mousselines, soie, satin, enfin tout ce qu'il faut pour Blouses et Matinées.

GUIBAULT & GRAVEL,

(BLOC LACHAPPELLE, PLACE DU MARCHÉ, - - JOLIETTE.)

ESSAYEZ-LE

Il guérit toujours

Dr Ed. MORIN & CIE, Québec, Messieurs,

Croyez que c'est avec plaisir que je joins ma voix à ceux qui ont été guéris par l'emploi de votre excellent remède, le "Vin à la Crème de Hêtre." J'étais atteint d'une bronchite assez avancée quand je pris la résolution d'employer votre Vin Crémoté que vous recommandez contre la toux, la bronchite, etc. Je m'en procurai par l'entremise de votre voyageur et après en avoir pris deux bouteilles, je cessai de tousser et une expectoration abondante en fut le résultat.

Au bout d'une quinzaine de jours, j'étais presque guéri mais je n'en continuai pas moins son usage jusqu'à ce que ma bronchite fut définitivement guérie. Depuis ce temps qui date de près de cinq mois, je n'ai ressenti aucune indisposition provenant de mon estomac. Je vous remercie de la bonté de votre remède et soyez assuré que je vais le recommander à tous ceux qui seront atteints de la bronchite.

Je suis, etc.,

M. McNEIL, marchand, St-Pascal.

AVIS

AUX ENTREPRENEURS.

Des soumissions cachetées seront reçues par les Commissaires d'Ecole de la Ville de Joliette, adressées à D. Desormier, Sec. Trés. Joliette, P. Q., d'ici au 8 juillet prochain (1896) inclusivement, pour la construction d'une maison d'Ecole en cette Ville, suivant les plans et devis déposés au bureau des dits Commissaires d'Ecole en la dite Ville de Joliette. Lesquels plans et devis pourront être vus et examinés pendant le temps susdit.

Le soumissionnaire devra faire un dépôt de 5 % par cent sur le montant de sa Soumission pour garantir l'exécution de l'entreprise au cas où sa Soumission serait acceptée.

Les Commissaires d'Ecole ne s'obligent pas d'accepter la plus basse Soumission ni aucune d'elles.

En outre, les Commissaires d'Ecole recevront séparément des soumissions susdites, des soumissions cachetées pour le posage d'un appareil de chauffage à eau chaude pour la dite maison d'Ecole, aux conditions ci-haut mentionnées.

Joliette, 18 juin 1896.

D. DESORMIER,

Sec. Trés.

Dans nul autre remède pour le sang, les résultats des progrès de la science n'ont été si constamment utilisés, que dans la Salsepareille d'Ayor.

DECES

A Woonsocket, R. I., le 22 Juin 1896, Marie-Louise Guilbault, épouse de M. Noé Contré, autrefois marchand de la paroisse de St-Félix de Valois, à l'âge de 40 ans.

Le Syndicat de Joliette.

Le magasin populaire en face du marché, Joliette.

Ce nouveau magasin, établi depuis le printemps dernier, tient un des premiers rangs avec les anciennes maisons de commerce de Joliette.

Les prix sont toujours réduits et à meilleure marché que n'importe quelle autre maison.

Ce magasin a été ouvert au public le printemps dernier avec un

FOND DE BANQUEROUTE

acheté à bonnes conditions et offre des avantages extraordinaires au public acheteur.

Aussi,

il est bien compris parmi le public que ce magasin a déjà une forte clientèle et qu'il l'a mérité à plus d'un titre vu son bon marché.

Les pratiques seront toujours servies avec bonne attention, politesse et courtoisie.

Ventes strictement un seul prix, pour argent comptant.

18 juin 11f.

Au public de la Ville et du District de Joliette.

Messieurs, — Nous sommes dans un siècle de progrès, par conséquent, vous devez ne pas être étonnés, si je viens vous apprendre que je fabrique toutes sortes de voitures avec améliorations les plus récentes ; la beauté, la solidité, la confortabilité et l'élégance font que ces voitures sont de la plus haute nouveauté.

Voitures de charge, express, barouches à 1 ou 2 sièges, "Concord Buggy", splendides "Buggy", "Coming Buggy", "ano "Buggy", "Jumpseat" avec porte, voitures doubles avec siège changeant de pose, phaetons Monitor, phaetons plateforme spring, etc., etc. Le tout fabriqué par des ouvriers très expérimentés et avec des matériaux de première classe. Aussi réparations en tout genre.

Les membres du clergé, les gens de professions libérales, ainsi que toutes les personnes qui désirent se procurer des voitures dans lesquelles ils n'éprouveront aucune secousse, sont priés de faire une visite à l'établissement de M. T. LEMAY, voiturier, rue St-Louis, Joliette.

7 mai 2 m

Chs. C. de Lorimier,

MÉDECIN-VÉTÉRINAIRE

Diplômé à l'Université Laval de Montréal. Traite les maladies de tous les animaux domestiques.

RUE MANSEAU,

JOLIETTE, P. Q.

7 mai 6m.

—Les personnes qui désirent jouer au jeu de parchesi, (paradis) on trouveront au magasin de Albert Gervais, Joliette. Chaque jeu est accompagné d'une direction et ne se vend que 25 centimes. Ce jeu est fort amusant.

Feuilleton de L'ÉTOILE DU NORD.
—No 20.

ESCLAVAGE

IX

Milo, ayant cessé de ramper, s'était assis auprès du Père. Le pays pittoresque offrait, à chaque glissement de la pirogue, de nouveaux aspects, et donnait partout la preuve du caractère paisible de ses habitants. C'était, en ce moment, sur la rive, une série de villages. La scène était, à la fois, agricole et pastorale. De tous côtés on entendait le bêlement des chèvres; des enfants jouaient sur la plage, riaient et se collectaient, comme font les enfants de tous les pays. Des vieillards, appuyés sur des arcs ou sur des lances, n'y étaient pas moins jaseurs que ceux des autres climats. Les métis n'avaient pas encore passé là. Ces villages étaient trop rapprochés de la Mission protectrice, et ils paraissaient vraiment heureux, tous ces êtres, qui naissaient et mouraient, attachés à ce coin de terre, sans avoir la moindre idée du vaste monde, là-bas, là-bas, au-delà de la montagne.

Et quel paradis pour les pêcheurs et les chasseurs! Le mouvement de la pirogue faisait envoler des nuées de canards sauvages et d'oiseaux à aigrettes.

Le Père Kernadiel permettait à ses rameurs de laisser traîner des lignes, et il avait un bon sourire quand, glorieux, les nègres aux dents blanches lui montraient leur capture. Mais, au fond, cette abondance de gibier et de poisson lui importait peu. Comme les saints apôtres, il était, avant tout, pêcheur d'hommes. Il était venu en Afrique pour se pencher vers tout ce qui souffre, vers tout ce qui gémit. Cette immense contrée lui apparaissait comme un pauvre malade; il sentait partout du désespoir et de la souffrance. Dieu, la sagesse infinie, avait en ses desseins en accablant de malédictions ces pauvres êtres noirs, les fils de Cham, l'irrespectueux; mais, sans doute, les descendants du maudit avaient suffisamment expié. Non, non, il ne voulait pas essayer de deviner l'énigme. Cette punition, passée d'âge en âge, Dieu l'avait jugée nécessaire; mais, lui, l'apôtre, son rôle, son désir, la volonté divine était qu'il tendit la main aux pauvres noirs. Il tâcherait de panser leurs plaies, de consoler leurs cœurs, d'en faire des hommes libres, des hommes nouveaux dans le Christ.

La journée se terminait, et, sur le lac, brillait le plus admirable clair de lune. Tel était le charme de cette nuit, que le Père et Milo ne s'adressaient plus de paroles; ils admiraient la divine harmonie de toutes choses; les eaux frappées par les rames et les clairs scintillements d'étoiles dans le sillon des eaux.

Les piroguiers continuaient à ramener en se relâchant. Toute la nuit ils agiteraient leurs pagayes. Puis, apparut l'aurore. Elle était belle, reflétée sur le miroir du Lac en vagues traînées roses.

Et, sous cette lumière rosée du jour naissant, comme autrefois, en ce matin tragique, où il revenait de la pêche lointaine, Milo ne put retenir un cri douloureux.

Cette partie de la rive, il la reconnaissait, et elle lui faisait l'effet d'un vaste tombeau. Là, sur cette rive, était l'emplacement de son village; mais plus une case de paille ne se voyait dans cette grande désolation: les métis avaient passé par là. Ils étaient venus faire leurs ravages effroyables, comme les bûcherons une coupe dans une grande forêt. Et, pris de frisson à ce souvenir, regardant, à travers de ses larmes, ce pays dévasté, Milo se remit à dire, au Père, le cruel massacre, la mort du roi Sander; Ghella et Mandala, capturées, le village incendié.

—Non! non, faisait-il, je vivrais toujours, jamais je n'oublierais.

Trois années! C'était loin pourtant cette fumée de l'incendie. Oui, c'était loin, et il lui semblait que c'était d'hier. Plus rien ne restait de ce village qu'il avait tant aimé. Les grands voutours avaient continué l'œuvre de destruction. Les os des pauvres noirs égarés traînaient sur le sol, éparpillés par tous les fauves de la solitude, et les crânes blanchissaient au soleil, fouillés par les sauterelles.

Le visage du jeune chef s'était douloureusement contracté: tous les tristes souvenirs revenaient en foule. Et Ghella et sa mère, jamais plus il n'en avait entendu parler. Qu'étaient-elles devenues, les pauvres captives? Elles étaient loin, bien loin sans doute... mortes peut-

être. Pourtant, Ghella était jeune et forte. Oh! comme il l'avait aimée!...

—Père, disait-il, quelle serait heureuse, si, comme moi, elle avait pu recevoir le saint baptême. Si Ghella pouvait donc, un jour, connaître le bonheur de prier?

Et la voix sourde:

Ghella a été enlevée par les métis; ils ont des armes pour tuer; ils ont des cordes solides pour enchaîner.

Puis, d'une voix adoucie:

—Père, toi, tu n'as pas d'armes qui tuent. Tu vas par le pays avec la charité, la plus belle des armes, celle qui gagne les cœurs.

La pirogue contournait les rives les plus désolées. La chasse y avait été odieusement cruelle. C'était un égoïsme de tous les villages. Des passions sauvages, des fureurs de tigre, des perfidies raffinées de métis, avaient passé par là. Ah! qu'il était bon qu'un missionnaire y passât à son tour. A côté de ces horreurs, c'était la sublime héroïsme. En face des crimes hors nature, c'était une vertu plus qu'humaine. L'homme au teint de bronze, dans les chaînes du démon, avait massacré et incendié; l'homme blanc, devenu le serviteur de Dieu, allait apparaître pour guérir et consoler.

X

L'animation était grande sur le marché. Le soleil dardait sur la foule énorme et bigarrée, et toute la place était noyée dans une éclatante nuance d'or. On voyait des femmes noires en toilettes chamarrées, le visage, à part les grands yeux noirs, caché par un voile. Et, derrière ces femmes, des commerçants arabes; puis la foule nègre, couverte de gris-gris et d'ornements sauvages.

Tout Oujiji était en tenu de fête. Tout ce que la ville pouvait déployer de mouvement et de vie, tout ce que la cité africaine pouvait mettre de monde dans ses rues sablées était dehors pour ce dernier jour de fête et de marché. Demain, tout cela rentrerait dans le calme des grandes maisons mauresques aux murs blancs, et des petites cases, à coiffure pointue, en paille.

On rencontrait aussi des élégantes, femmes de roitelets nègres, à la lèvre parée d'un grain de verroterie; et portant, aux oreilles, de larges anneaux de cuivre; leur vêtement consistait en un jupon, aux couleurs vives, descendant à la cheville, et bordé de clochettes et de rangs de perles. Elles paraissaient se divertir beaucoup, et écouter, avec complaisance, les musiciens ambulants. On trouvait, dans tous les coins, de ces artistes primitifs. Aux passants, ils tendaient leur sébile; puis ils se remettaient à jouer. Ils chantaient doucement, avec des voix tristes, et s'accompagnaient sur de petites guitares à deux cordes tendues, faisant un maigre bruit de grillons. Ils disaient ces airs africains, au charme étrange, avec leur rythme bizarre et monotone. D'autres griots s'enflammaient en chantant, et hurlaient des chants de guerre ou des chants de fête, en s'assourdissant, eux-mêmes, par un orchestre de cymbales et de tam-tam.

Les jongleurs émerveillaient la foule par leurs tours savants, et de nombreux sorciers disaient la bonne aventure... Mais ce n'était pas vers ce bruit, vers cette gaité, que se dirigeait le Père. Il ne s'attardait pas devant les trafiquants d'ivoire ni devant les joilliers noirs, si habiles à façonner de fins bijoux d'or. Les plumes d'autruches, les peaux de tiges, les cornes d'antilopes, les amulettes, les fétiches, tout ce qui se vendait de marchandises hétéroclites à Oujiji, n'avait rien qui le tentât. Il avançait d'un pas vif, à travers la foule, pour se rendre là-bas, de l'autre côté de la place, où était parqué le bétail humain.

—Mon fils, disait-il à Milo, il me semble que j'entends un appel désespéré... ces pauvres petits captifs, que ne puis-je les racheter, les délivrer tous!

Il apercevait un lot d'enfants, petits êtres amaigris, ne pouvant plus marcher, accablés, qu'ils étaient, par la fatigue; ils ne se vendaient pas cher. On les mettrait dans la grande pirogue. A l'orphelinat on les panserait, on les guérirait, et on prendrait un soin tout particulier de leurs âmes.

C'était vraiment une vue lamentable que celle de ce troupeau humain, exposé à ce marché. Les mères et les enfants étaient vendus ensemble ou séparément, à la volonté des acheteurs. Les supplications des malheureuses Africaines, en voyant s'éloigner leurs enfants, n'attendaient pas les métis aux cœurs de pierre. Pour les consoler, ces mères désespérées, pour sécher leurs brûlantes larmes, ils leur lan-

çaient des menaces terribles... et l'enfant s'éloignait, en tendant les bras.

On l'entraînait violemment... Et il s'en irait là-bas, là-bas, si loin, que jamais plus sa mère ne le reverrait.

L'émotion mettait des larmes dans les yeux du Père; Milo le suivait, le cœur navré.

Voilà donc quel était le sort de son peuple!

Quelle tristesse de voir ainsi tous les siens, parqués du bétail, sur la place publique!

Il y avait des femmes encore debout; mais accablées, les pieds en sang, les membres couverts de meurtrissures. D'autres étaient couchées, comme inertes, sur le sol. On ne leur donnait plus de nourriture. A quoi bon! elles étaient à bout de souffrir, et le maître, pressant leur mort prochaine, attendait, en fumant paisiblement, la fin de leur misérable existence.

[A suivre.]

UNE LONGUE VIE

Est possible seulement quand le sang est pur et vigoureux. Pour expulser les Scrofules et autres poisons de la circulation, la médecine supérieure est la Salsepareille d'AYER. Elle communique des forces permanentes et de l'efficacité à chaque organe du corps. Le rétablissement à une santé parfaite et aux forces.

Est le Résultat de l'Usage

de la Salsepareille d'AYER. Mary Schubert, Kansas City, Kas., écrit:

"Je suis convaincue qu'après avoir été malade toute une année d'une maladie de foie, la Salsepareille d'Ayer m'a sauvé la vie. Les meilleurs médecins étaient incapables de me venir en aide, et ayant fait l'essai de trois autres médecines patentées, sans aucun soulagement, je me mis finalement à prendre de la Salsepareille d'Ayer. Le résultat fut une guérison complète. Depuis lors j'ai recommandé cette médecine à d'autres personnes, et toujours avec succès."

LA SALSEPAREILLE d'AYER

Préparée par le Dr J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Elle est un grand remède, elle vous guérira.

Marché de Joliette.

Samedi, 20 Juin 1896.

GRAINS.

	\$ cts.	\$ cts.
Avoine par minot.....	0 35	0 37
Orge par 50 lbs.....	0 60	0 70
Blé par minot.....	0 00	0 00
Pois par minot.....	0 85	0 90
Sarrasin 50 lbs.....	0 55	0 60
Blé d'Inde par minot.....	0 50	0 60
Graine de mil do.....	1 75	2 00
Graine de trèfle par lbs.....	0 08	0 10
Graine de trèfle blanc.....	0 12	0 15

VIANDES

Lard par 100 lbs.....	6 00	6 50
Lard frais par lbs.....	0 08	0 10
Lard salé do.....	0 10	0 11
Bœuf par lbs.....	0 05	0 08
Mouton par lbs.....	0 06	0 08
Agneau par quartier.....	0 50	0 70
Vœuf do.....	0 60	0 75

VOLAILLES ET GIBIERS

Poules par couple.....	0 60	0 75
Poulets do.....	0 00	0 00
Dinde do.....	1 40	1 50
Oies do.....	0 00	0 00
Perdrix do.....	0 00	0 00

LEGUMES ET FRUITS.

Patates (2 minots).....	0 35	0 40
Navets par minot.....	0 25	0 30
Carotte do.....	0 25	0 30
Oignons par minot.....	0 75	0 80
do par bresse.....	0 10	0 12
Ail par bresse.....	0 12	0 15
Fèves par minot.....	1 00	1 25
Choux (la pomme).....	0 05	0 08
Noix par minot.....	0 00	0 00
Pommes par minot.....	0 00	0 00

LAITERIE ET DIVERS.

Beurre frais par lbs.....	0 12	0 15
do salé do.....	0 10	0 12
Œufs par douzaine.....	0 09	0 10
Saindoux par lbs.....	0 10	0 12
Sucre par lbs.....	0 07	0 08
Sirof d'érable par gallon.....	0 65	0 70
Miel par livre.....	0 13	0 15
Laine par livre.....	0 40	0 50
Laine encheveaux par lb.....	0 60	0 65
Savon.....	0 05	0 06
Peaux par livre.....	0 02	0 03
Foin par cent bottes.....	8 00	8 50
Foin par botte.....	0 10	0 12
Paille par botte.....	0 06	0 08
Étoffe la verge.....	0 50	0 60

JOSEPH LEDUC,

Clerc du Marché.

Avis important.

MM. J. S. BOULET & CIE, informant le public de Joliette et des environs, qu'ils tiennent à leur manufacture, un assortiment très varié de chaussures noires et de couleur, de toutes les formes et pour tous les goûts, qu'ils vendront AU PRIX DU GROS, pour ARGENT COMPTANT.

De plus, ils fabriquent sur commande au goût de l'acheteur, des chaussures de prix et de dernière mode, pour Messieurs et pour Dames.

Des ouvriers très habiles ont été engagés pour exercer cette spécialité. Adressez-vous à la manufacture de MM. J. S. Boulet & Cie, rue de Lanaudière, et vous reviendrez enchantés de votre visite et de vos achats.

7 mai 6m

—Nous n'avons pas encore complètement épuisé notre édition populaire de "Joliette Illustrée," quoique nous en vendions encore, chaque jour, de nombreux exemplaires. 30 centimes à l'ouvrage, 25 centimes à nos abonnés.



FATHER KOENIG'S NERVE TONIC

Presqu'enlevée à sa Famille.

255 Rue des Allemands, MONTREAL, CAN., Fév. 94. Pendant 2 ans j'ai souffert, sérieusement d'un affaiblissement nerveux, qui m'enlevait presque à ma famille. Plus j'essayais de médicaments et de médecines, plus ma maladie augmentait. Je suis à peine remis de cette affection nerveuse, mais je sais que c'est enlevée presque à l'indivisible. J'ai donc donné toute espérance d'être guéri, mais une bouteille de Tonique Nerveux du Père Koenig me guérit entièrement de cette maladie qui m'avait conduit à la tombe. M. DE C. CHASSE.

ONON, M., Oct. 4, 1894.

Ma fille de 19 ans, dans les derniers 3 ans et demi à eu des attaques nerveuses de telles sortes qu'elle tombait tout à coup et y restait de 10 à 20 minutes, et ensuite pour 24 heures se sentait bien fatiguée et endormie. Elle prit une bouteille et depuis du Tonique Nerveux du Père Koenig et n'a pas eu d'autres attaques depuis le mois de juin, 1893.

A. J. HOGAN.

GRATIS Un Livre Précieux sur les Maladies Nerveuses et une bouteille échantillon, à n'importe quelle adresse. Les malades Nerveux recevront cette médecine gratuite. Ce remède a été préparé par le Dr. Père Koenig, de Fort Wayne, Ind., depuis 1870 et n'a pas eu de contrefaçon. Les malades Nerveux se procureront cette direction par la

KOENIG MED. CO., Chicago, Ill.
Chez tous Pharmaciens, n° 31 la bouteille ou 6 pour \$5.00.

AGENTS:

E. McGale, 2123, rue Notre-Dame, Montréal.
Laroche & Cie, Québec.

ETABLIE EN 1846

La Fonderie de Joliette,
JOLIETTE, P. Q.

DU NOUVEAU POUR 1895

Cette manufacture offre en vente un grand nombre de

Moulins à Battre pour deux chevaux.

Moulins qui vannent à un cheval.

Hache Paille No 12 à la main ou avec deux chevaux.

Hache Paille No 9 à la main ou avec un cheval.

Hache Legumes.

Charroies en acier et en fonte.

9 mai la.

DEPOT A JOLIETTE



JOHN LABATT'S ALE & STOUT

NOUS CONSEILLONS

AUX **HOTELIERS**

ET AUX **Marchands licenciés**

D'AVOIR TOUJOURS CETTE

Célèbre Bière

DANS LEUR

MAISON DE COMMERCE.

Elle n'est pas surpassée.

Vous pourrez vous en procurer chez

S. P. CHAMPOUX,

Marchand-Epicier,

Seul agent pour le District de Joliette.

J. B. LAFRENIERE,

PROFESSEUR DE

PIANO, VIOLON, CORNET,

CLARINETTE, Etc.

Bureau chez M. Jubinville, en face du Collège, rue St-Charles Borromée, Joliette.

Leçons données à domicile et à bas prix.

56c. la.

MACHINES A COUDRE

NOUVELLE-WILLIAMS

La meilleure du monde, à vendre à de bonnes conditions. Machines Nouveau Raymond, Daves et Harney, à vendre à très bas prix. Réparations aux vieilles machines. Toujours en mains un assortiment complet d'huile, aiguilles, etc., etc., et tout ce qui appartient aux machines à coudre en général.

PIANOS FEATHERSTON

EVANS BROS, KARN DE PREMIER CHOIX.

ORGUES THOMAS et DOHERTY, les styles les plus variés.

Le tout à condition libérale.

Une visite est sollicitée.

J. C. ROBITAILLE,

Seul magasin de ce genre à Joliette.

JOLIETTE, P. Q.

VOUS QUI ÊTES CHAUVES

Vous dont les cheveux, autrefois NOIRS ou BLONDS, sont devenus prématurément gris, lisez attentivement les témoignages importants qui suivent.

TÉMOIGNAGE DE O. N. FRÉCHETTE, ECR.,

L. ROBITAILLE, ECR., Pharmacien, CHER MONSIEUR,

Permettez-moi de vous offrir mes félicitations au sujet de votre excellente préparation, le RESTAURATEUR DE ROBSON, dont j'ai eu occasion d'apprécier les effets tout à fait merveilleux. Sur la recommandation d'une personne qui s'en servait, je me procurai une bouteille de ce Restaurateur, pour voir si l'aurait pour effet d'arrêter la chute de mes cheveux qui tombaient rapidement. J'en avais à peine fait cinq à six applications que mes cheveux cessèrent de tomber. Je recommanderai certainement à tous les personnes souffrant du même inconvénient.

Bien à vous, O. N. FRÉCHETTE, Représentant la Maison Ira Gould & Fils, Montréal, 21 Novembre 1890.

TÉMOIGNAGE DE CHARLES TELLIER, ECR.,

MARCHAND, ST-FÉLIX-DE-VALOIS

Je fais usage, depuis plusieurs années, du RESTAURATEUR DE ROBSON. Cette excellente préparation m'a donné la plus entière satisfaction pour les raisons suivantes:

1° Grâce à son usage, les cheveux recouvrent leur couleur primitive. Ainsi, mes cheveux, blanchis depuis plus de trente ans, sont revenus blonds comme dans le temps de ma première jeunesse.

2° Mes cheveux tombaient depuis longtemps lorsque je commençai l'usage du RESTAURATEUR DE ROBSON. Je n'avais pas encore employé la moitié d'une bouteille qu'ils cessèrent de tomber. Aujourd'hui mes cheveux tiennent mieux que jamais.

3° En outre de ces qualités ci-dessus mentionnées, le RESTAURATEUR DE ROBSON nettoie la tête d'une manière vraiment admirable. Les peaux sèches disparaissent sans retard.

Ma femme, qui souffrait du même inconvénient (chute de cheveux), a employé le Restaurateur avec un succès tout aussi satisfaisant.

Mon fils, âgé de vingt-quatre ans, après une maladie de plusieurs mois, voit tomber ses cheveux de manière à lui faire croire qu'il allait devenir tout à fait chauve, quand, sur ma recommandation, il se met à faire usage du RESTAURATEUR DE ROBSON, dont l'emploi non-seulement arrête de suite la chute de ses cheveux, mais les fait pousser de nouveau et très vigoureux.

En outre de ces qualités ci-dessus mentionnées, le RESTAURATEUR DE ROBSON nettoie la tête d'une manière vraiment admirable. Les peaux sèches disparaissent sans retard.

CHARLES TELLIER, St-Félix-de-Valois, 19 Mars 1893.

LE RESTAURATEUR DE ROBSON EST EN VENTE PARTOUT

A 50 cts la bouteille.

PITUITE

Vous qui souffrez, depuis des années peut-être, de cette affection désagréable qui vous rend la vie si pénible, vous croyez probablement que votre maladie est incurable.

Vous n'avez peut-être essayé bien des remèdes, en vain, à bien des médecins, sans soulagement appréciable.

Rassurez-vous. Ecoutez une victime de cette maladie et souffrante.

"M. L. ROBITAILLE, Pharmacien, de Joliette, m'a fait part de son avis. Je n'ai pas de doute que c'est la PITUITE qui m'a fait souffrir. Je n'ai pas de doute que c'est la PITUITE qui m'a fait souffrir. Je n'ai pas de doute que c'est la PITUITE qui m'a fait souffrir."

Je n'ai pas de doute que c'est la PITUITE qui m'a fait souffrir. Je n'ai pas de doute que c'est la PITUITE qui m'a fait souffrir. Je n'ai pas de doute que c'est la PITUITE qui m'a fait souffrir."

Je n'ai pas de doute que c'est la PITUITE qui m'a fait souffrir. Je n'ai pas de doute que c'est la PITUITE qui m'a fait souffrir. Je n'ai pas de doute que c'est la PITUITE qui m'a fait souffrir."

Je n'ai pas de doute que c'est la PITUITE qui m'a fait souffrir. Je n'ai pas de doute que c'est la PITUITE qui m'a fait souffrir. Je n'ai pas de doute que c'est la PITUITE qui m'a fait souffrir."

Je n'ai pas de doute que c'est la PITUITE qui m'a fait souffrir. Je n'ai pas de doute que c'est la PITUITE qui m'a fait souffrir. Je n'ai pas de doute que c'est la PITUITE qui m'a fait souffrir."

Je n'ai pas de doute que c'est la PITUITE qui m'a fait souffrir. Je n'ai pas de doute que c'est la PITUITE qui m'a fait souffrir. Je n'ai pas de doute que c'est la PITUITE qui m'a fait souffrir."

Je n'ai pas de doute que c'est la PITUITE qui m'a fait souffrir. Je n'ai pas de doute que c'est la PITUITE qui m'a fait souffrir. Je n'ai pas de doute que c'est la PITUITE qui m'a fait souffrir."

Je n'ai pas de doute que c'est la PITUITE qui m'a fait souffrir. Je n'ai pas de doute que c'est la PITUITE qui m'a fait souffrir. Je n'ai pas de doute que c'est la PITUITE qui m'a fait souffrir."

Je n'ai pas de doute que c'est la PITUITE qui m'a fait souffrir. Je n'ai pas de doute que c'est la PITUITE qui m'a fait souffrir. Je n'ai pas de doute que c'est